

# 2025



Premier Groupe de presse Passion en France avec 8 titres référents.  
**Histoire et Collections** raconte l'Histoire par le prisme de la Collection.

### 1. HISTOIRE ET COLLECTIONS PUBLICATIONS

Spécialisées dans les domaines de l'actualité et de la collection, de véhicules, de militaria, de maquettes et du vintage

4 centres d'intérêts experts :

- **Actualités**  
RAIDS  
RAIDS AVIATION
- **Militaire**  
MILITARIA  
GBM (Guerre, Blindé et Matériel)
- **Locomotion**  
CHARGE UTILE
- **Loisirs**  
WINGMASTERS  
STEELMASTERS

### 2. HISTOIRE ET COLLECTIONS EDITION

Éditeur de livres très actif dans ces domaines, Histoire & Collections publie plus d'une centaine d'ouvrages par an en français et en anglais

### 3. HISTOIRE ET COLLECTIONS EVENTS

Acteur majeur, Histoire et Collections expose dans de nombreux salons et participe aux principaux événements :

- Rétromobile (Paris) – Février
- Sofins (Bordeaux) - Mars
- Les Heures Historiques de Sully sur Loire – Mai
- Eurosatory (Villepinte) – Juin
- Milipol (Paris) – Novembre

### CONCEPT

Pour tout savoir sur l'aéronautique militaire internationale Magazine d'information sur l'actualité des conflits internationaux mettant en scène les forces aériennes, la vie des pilotes, des mécaniciens et autres personnels des forces aériennes.

Un zoom régulier sur les innovations en termes de matériels

### POSITIONNEMENT

Comme RAIDS l'a réussi depuis 30 ans RAIDS AVIATION propose un nouveau standard dans la presse spécialisée, un ensemble fait d'informations technico-opérationnelles et de reportages, illustré par les photos les plus pertinentes.

### PÉRIODICITÉ

Bimestriel

### PRÉSENTATION

Rédacteur en chef : **Eric Micheletti** qui anime avec rigueur un réseau mondial de correspondants.

104 Pages + un blog [www.raidsmag.com](http://www.raidsmag.com) alimenté régulièrement, il permet également d'accéder aux archives et aux anciens numéros. Disponible sur ipad, iphone et android.

Couverture vernie

Prix de vente : 7.50 €

### PERFORMANCES

Dernier né de la famille des titres Histoire et Collections

**Tirage** : 25 000 exemplaires dont 2 000 abonnés

**Distribution** : MLP

### CIBLE

Prioritairement des Hommes, 20/40 ans, le personnel militaire et leurs familles – les industriels et les organismes d'états liés à la défense nationale

Les opérationnels sont le cœur de cible du magazine, fait pour eux et pour tous ceux qui souhaitent mieux connaître les missions de l'aviation militaire, de la bouche même de ceux qui la font et leurs matériels sans langue de bois, à travers des récits inédits. Collectionneurs avertis et Passionnés par ailleurs.

### DIFFUSION INTERNATIONALE

- USA
- CANADA
- SUISSE
- ALLEMAGNE
- LUXEMBOURG
- LIBAN
- ANGLETERRE
- ITALIE
- HONG KONG
- BELGIQUE
- ESPAGNE
- JAPON
- PORTUGAL
- GRÈCE
- BRÉSIL

## PLANNING 2025

N°	DATÉ	PARUTION	TECHNIQUE
70	JANVIER	18 JANVIER	3 JANVIER
71	MARS	14 MARS	1 MARS
72	MAI	16 MAI	3 MAI
N° 19	SPÉCIAL	17 JUIN	3 JUIN
73	JUILLET	18 JUILLET	27 JUIN
74	SEPTEMBRE	19 SEPTEMBRE	3 SEPTEMBRE
75	NOVEMBRE	15 NOVEMBRE	31 OCTOBRE

**TARIFS 2025** (Euros H.T.)

EMPLACEMENT	COÛT
4 <sup>e</sup> de couverture	2 700
3 <sup>e</sup> de couverture	2 300
2 <sup>e</sup> de couverture	2 500
Simple Page	2 000
Recto 1 <sup>er</sup> Cahier	2 200
Double Page	4 000
1/2 Page	1 200
1/4 Page	700
1/8 Page	400
1/16 Page	300
Opérations Spéciales Encarts	Nous consulter -

**DÉGRESSIFS** (Euros H.T.)

EMPLACEMENT	COÛT
Jusqu'à 5 insertions	10%
De 6 à 12 insertions	20%
A partir de 13	30%
<b>Remise Professionnelle Cumul des mandats</b>	<b>15% 3%</b>

**ACTIVATION DIGITALE - OFFRE BI-MEDIA (print + digital)**

Impact optimal garanti!

**INFORMATIONS TECHNIQUES**

Page	Double page	1/2 page L	1/2 page H
210 x 297 mm P.P.	420 x 297 mm P.P.		
1/4 page H	1/4 page L	1/8	1/16
90 x 130 F.U.	185 x 60 F.U.	90 x 60 F.U.	90 x 30 F.U.

• REMISE DES ÉLÉMENTS : J-30

• IMPRESSION : offset, trame 150

• MODE DE BROCHAGE : dos piqué

**ÉLÉMENTS À FOURNIR :****PDF 1.3 - Fogra 39L CMJN - 300 DPI - 300% Taux d'encrage max.**

Ajouter 5 mm de rogne et les traits de coupe pour les formats plein papier.

Pour les doubles pages, nous fournir impérativement deux pages simples.

Pour la double d'ouverture, prévoir un greccuage de 10 mm (5 mm de chaque côtés).

**CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE**

Toute souscription d'un ordre de publicité implique pour l'annonceur et son mandataire l'acceptation des conditions générales ci-dessous, valables du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2025.

**Conclusion du contrat**

Tous les ordres de publicité sont exécutés aux conditions du tarif. L'éditeur se réserve le droit de refuser l'insertion de toute annonce contraire à l'esprit ou à la présentation du magazine. Il en est de même si une annonce paraît contraire à la législation en vigueur ou est refusée par l'ARPP.

**Report et annulation de parution**

Pour être acceptées, les demandes d'annulation ou de report devront être notifiées par écrit dix semaines avant la date de parution.

**Utilisation du titre**

Les titres des publications appartenant à leurs éditeurs respectifs, leur nom ne peut être utilisé dans une annonce de publicité sans autorisation préalable écrite de l'éditeur (nous consulter).

**Règlement**

Tout ordre de publicité d'un annonceur transmis par un mandataire ne sera valablement pris en compte que contre remise par l'annonceur au régisseur d'une notification de mandat dûment remplie et signée qui devra préciser notamment que les conditions générales de vente dudit régisseur ont été portées à la connaissance de l'annonceur qui déclare les accepter (modèle fourni par Mediaobs sur demande). Le règlement sera demandé à la remise de l'ordre lorsque celui-ci émanera d'un nouvel annonceur, d'un nouveau mandataire ou lorsque le client n'aura pas respecté une ou plusieurs échéances de paiement antérieures ou pour tout dépassement d'encours tel qu'autorisé et estimé par Mediaobs. Suivant l'importance ou la nature du travail à exécuter, il pourra être alors demandé une avance de 30% du montant HT à la commande. La publicité est payable sans escompte à 45 jours fin de mois de facturation.

**Modifications**

Mediaobs se réserve le droit de modifier ses tarifs et sa politique commerciale sans délai ni préavis.

**Documents et Bon à tirer**

Les documents techniques devront être de qualité conforme aux spécifications techniques des supports. Dans le cas contraire, Mediaobs ne pourra être tenu pour responsable de la mauvaise qualité de leur reproduction. Par ailleurs, tout bon à tirer non renvoyé dans les 48 heures implique l'accord de l'annonceur et dégage la responsabilité de Mediaobs. Tous les textes, fichiers informatiques ou photographies de type rédactionnel seront précédés ou suivis de la mention «publi-information» ou «publi-reportage». Ces textes, photographies ou fichiers informatiques devront être soumis à l'accord des supports et de la régie. Les fichiers informatiques et documents non réclamés dans un délai de 12 mois suivant la parution seront détruits. La réalisation de typons ou tout document technique par Mediaobs ou les supports fera l'objet d'une facturation de frais techniques. Toute création publicitaire exécutée par les soins de la régie ou des supports reste leur propriété artistique.

**Créations graphiques**

Les créations graphiques réalisées par Mediaobs pour le compte des annonceurs sont destinées exclusivement aux parutions faisant l'objet d'un ordre de publicité signé par Mediaobs dans les supports dont il assure la régie publicitaire. L'annonceur peut cependant acquérir le droit d'exploiter ces créations dans tout autre support de communication pour un montant forfaitaire équivalent à trois fois le prix facturé pour cette prestation.

**Justificatifs**

Pour les titres adhérents à l'outil e-justifs, conformément aux accords pris par le SEPM et l'Udecam, 2 exemplaires papier au plus seront envoyés par numéro et par agence utilisant l'outil.

**Loi applicable - Attribution de juridiction**

Les relations entre Mediaobs et le client sont soumises au droit français, qui est seul applicable. Tout différend relatif à la validité, à l'interprétation et/ou à l'exécution du présent contrat sera de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Paris, auquel il est fait attribution de juridiction et ce nonobstant pluralité des défendeurs ou appel en garantie.

**CONTACTS****Corinne Rougé**

crouge@mediaobs.com  
01 44 88 93 70

**Sandrine Kirchthaler**

skirchthaler@mediaobs.com  
01 44 88 89 22

**Martin Rougé**

mrouge@mediaobs.com  
01 44 88 89 10

**Studio****Vincent Curet**

vcuret@mediaobs.com  
01 44 88 89 26

**Digital****Baptiste Mirande**

bmirande@mediaobs.com  
01 44 88 89 06